

Publié le 15 juin 2023



Thomas Caveng, Traducteur Juridique / Responsable Communication

t.caveng@soulier-avocats.com

Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

Seconde session de notre Task Force Compliance : Vision comparée entre les Etats-Unis et la France de la lutte contre la criminalité économique organisée

SOULIER & BUNCH



SOULIER & BUNCH



SOULIER BUNCH



La deuxième session de la nouvelle Task Force Compliance créée par l'[European American Chamber of Commerce Auvergne Rhone-Alps](#) en partenariat avec Soulier Bunch s'est déroulée le 8 juin dernier.

Cette seconde session avait pour thématique « *Vision comparée entre les États-Unis et la France de la lutte contre la criminalité économique organisée* ».

Après un point d'actualité réalisé par notre Counsel Claire Filliatre sur le devoir de vigilance suite à l'adoption par le parlement européen de la Directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité, Me Aymeric Dumoulin, Avocat au barreau de New York, est intervenu pour présenter sa vision comparée entre la France et les États-Unis de la lutte contre la criminalité économique organisée à travers l'étude de la mise en place d'enquêtes internes et d'accords négociés.

Il a notamment souligné l'influence des États-Unis sur la mise en œuvre de la convention judiciaire d'intérêt public (CJIP) et l'importance cruciale pour une entreprise poursuivie de démontrer sa bonne foi à travers la coopération avec les autorités de poursuite et l'établissement d'une enquête interne.

Son témoignage, accompagné de nombreux exemples concrets et illustré par des affaires médiatiques récentes dans lesquelles il est intervenu, ont mis en évidence la nécessité impérieuse pour les entreprises d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes de conformité adaptés afin de se prémunir contre tout risque de poursuites par les autorités américaines et françaises et/ou de réduire l'amende susceptible d'être infligée en

SOULIER BUNCH

cas d'infraction avérée.

Le point d'actualité réalisé par notre Counsel Claire Filliatre sur le devoir de vigilance est consultable via le lien suivant : [Point d'actualité : Impact de la Directive européenne dite « CS3D » sur la loi française relative au devoir de vigilance](#).

La compliance est un sujet qui vous intéresse ? Vous souhaitez en savoir plus sur les mesures et les dispositifs de conformité obligatoires aux termes de la loi française ?

Venez visiter notre [Compliance Information Center](#) !

Soulier Bunch est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, visitez soulierbunch.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.